

S.C.P. DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE
tél 02 99 94 43 09 fax 02 99 99 87 23

2 bis place de la République
35300 FOUGERES
Tél 02 99 99 04 40 fax 02 99 99 75 36

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES
tél 02 99 18 55 84 fax 02 99 18 56 77

Y. FOUQUE

G. GOUNOT
R. VAN GRINSVEN

J-P. LE PAGE

F. DONON
G. MANCEAU

J-O DESMAREZ

LETTRE D'INFORMATION AVRIL 2018

Mise à l'herbe, des vitamines et oligo-éléments au bon moment !

Pour la complémentation en vitamines et oligo-éléments, nous vous proposons deux types de bolus en fonction du profil historique de votre exploitation. Lorsqu'une situation de carence a été mise en évidence nous vous recommandons les bolus « Oligovet Pâturage », sinon les bolus « Bons Basiques » feront l'affaire.

Le saviez-vous ?

Les vitamines et oligo-éléments contenus dans les bolus permettent de

- Renforcer le **système immunitaire** (moins de mammites et métrites)
- Limiter les **pathologies de mise-bas**
- Faciliter la transition alimentaire
- Améliorer les **performances de reproduction** des génisses et multipares

Jusqu'au 15 avril :

prenez commande sur Internet de vos boîtes Oligovet Pâturage et bénéficiez d'unités gratuites ou de lance bolus. La réception et le paiement s'effectuera à la clinique.

<https://www.vetalis-technologies.fr/offre-oligovet-paturage/>

Historique de carence

Oui

Non

Bolus Oligovet Pâturage

Durée d'action : **250 jours**
Veau à partir de 100Kg
Génisse entre 200 et 400Kg
Vache dès 400Kg

Bolus Bons Basiques Pâturage

Durée d'action : **210 jours**
Bovin à partir de 400Kg
10,56€ le bolus

OLIGOVET PATURAGE		Par bolus
VEAU	Unité	3,70 €
	Boîte de 25	3,40 €
GENISSE	Unité	8,21 €
	Boîte de 20	7,55 €
VACHE 222	Unité	15,68 €
	Boîte de 12	14,77 €
	Boîte de 50	13,65 €

Comparaison des apports par bolus et par jours

	Oligovet Pâturage		Bon Basiques	
	mg/bolus	mg/j	mg/bolus	mg/j
Zinc	63 800	255	46 400	221
Cuivre	38 500	154	28 000	133,3
Iode	4 125	16,5	3 000	14,3
Sélénium	1 100	4,4	800	3,8
Cobalt	1 100	4,4	800	3,8

Relever les vaches en douceur !

Il existe différentes solutions pour lever les vaches. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les principales avec les recommandations d'usage et précaution à prendre.

Le saviez-vous ? Nous vous proposons la location de pince à relever, sangle et piscine aux tarifs suivants :

- pince : 2,39€ HT/j
- sangle : 2,39€ HT/j
- piscine + eau : 137,63€ le 1^{er} jour.

	<p><u>Pince à relever</u> Peut provoquer des lésions au niveau du bassin !</p> <ul style="list-style-type: none"> - A utiliser maximum deux fois par jour. - Elle ne doit servir qu'à relever les vaches, pas à les maintenir debout ni à déplacer la vache - Pour être plus efficace, il est possible d'utiliser en plus une sangle à placer derrière les pattes avant
	<p><u>Sangle</u> Elle ne doit pas être trop étroite (si c'est le cas, elle incite la vache à se coucher...).</p> <p>Idéalement il faut en placer 2 : une large devant les pattes arrières, l'autre plus étroite derrière les pattes avant.</p>
	<p><u>Big Bag</u> Un peu de bricolage... vous pouvez recycler vos big bags en lève vache ! Il suffit de les couper en deux</p>
	<p><u>Piscine</u> C'est le seul moyen de maintenir plusieurs heures une vache debout en douceur.</p> <p>Une recommandation : pour la sortie de la vache, c'est marche arrière obligatoire !</p>

Gestion du parasitisme à la mise à l'herbe : préservez l'immunité

N'hésitez pas à nous consulter !

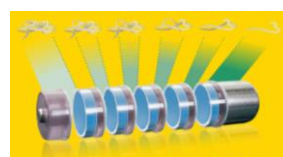
Nous disposons du logiciel **Eva 3P** nous permettant de simuler la contamination de vos animaux aux parasites et ainsi vous conseiller sur la gestion et la mise en place éventuelle de traitement lors de la mise à l'herbe



Avec la mise à l'herbe, l'exposition des bovins aux parasites (strongles, douve...) va commencer. L'hiver n'a pas été très rigoureux, il ne faut donc pas trop compter sur un assainissement des parcelles, il va rester des larves de parasites.

Pour permettre aux génisses de se défendre naturellement contre les strongles, il faut trouver un compromis entre une contamination modérée (l'exposition aux parasites va développer leur immunité) mais pas trop forte (pour ne pas pénaliser la croissance et éviter la survenue de cas cliniques). Voici quelques pistes :

- Ne pas traiter dès la mise à l'herbe mais attendre environ 3-4 semaines. Si ce n'est pas possible administrer un bolus à libération séquentielle (Répidose)



- Respecter si possible un délai de rotation de 3 semaines entre les parcelles.
- Ne pas forcément traiter au moment d'un changement de parcelle, pour permettre à la nouvelle parcelle d'être légèrement contaminée
- Faites pâturer vos génisses sur des parcelles faiblement contaminées (fauchées précédemment)